



FORMATION en soins INFIRMIERS

AUX IFMS D'ALBI

SOMMAIRE

LE MÉTIER D'INFIRMIER

- ▶ Fiche ONISEP P.4
- ▶ 10 compétences infirmières à acquérir au cours de la formation P.5

LA FORMATION

- ▶ L'expérimentation universitaire (double cursus) P.6
- ▶ Licence Sciences pour la Santé Parcours Sciences Infirmières P.7
 - Durée de la formation P.7
- ▶ Types de stages prévus P.8
 - ERASMUS et Mobilité Internationale P.8
 - Finalités de la formation P.8-9
- ▶ Étudiant étranger P.9
- ▶ Dispositif d'Aide à la Réussite P.10
 - Coût de la formation P.10
 - Dépenses à prévoir lors de mon inscription P.10
- ▶ Bourses d'études sanitaires et sociales P.11

MODALITÉS D'ADMISSION EN IFSI

- ▶ Parcoursup, Sélection Formation Professionnelle Continue, Présentation auprès du jury du Diplôme d'État d'infirmier P.12
- ▶ Obligations vaccinales P.13

VIE ÉTUDIANTE

- ▶ La ville d'Albi P.14
 - Les IFMS d'Albi P.14
 - Se déplacer P.14
- ▶ Sport P.15
 - Se divertir P.15
 - Se restaurer P.15

NOUS CONTACTER

- ▶ Accueil, scolarité infirmière P.16
 - Plan, adresse P.16

LE MÉTIER D'INFIRMIER

PRÉVENIR, GUÉRIR ET SOULAGER

L'infirmier dispense des soins de nature préventive, curative ou palliative visant à promouvoir, maintenir et restaurer la santé.

Il contribue à l'éducation à la santé et à l'accompagnement des personnes dans leur parcours de soins. Tenu au secret professionnel, il assure avec l'aide-soignant les soins d'hygiène, de confort et de sécurité du patient.

SUR PRESCRIPTION ET EN AUTONOMIE

Intervenant sur prescription du médecin, l'infirmier contribue à la mise en œuvre des traitements en participant à la surveillance de la personne.

Il évalue l'état de santé du malade et analyse les situations de soins qui lui sont adaptées. Il donne également des soins en toute autonomie et responsabilité, par exemple avec une aide pour la vie quotidienne ou un programme thérapeutique.

GESTION ADMINISTRATIVE

Surveillance des équipements, gestion des stocks de médicaments et des dossiers... autant de tâches dont l'infirmier doit s'acquitter.

Il établit aussi les plannings de soins en fonction des prescriptions médicales.

Par ailleurs, il peut organiser des rendez-vous auprès d'autres services (en radiologie, par exemple). Ou s'occuper des formalités d'admission des patients et rédiger les comptes rendus des visites du médecin dans le cahier des soins.

Interlocuteur privilégié des patients et des familles, il établit le lien avec le médecin.

Il est également en relation étroite avec les autres professionnels de la santé et des secteurs médico-social et social.



LA FORMATION

L'EXPÉRIMENTATION UNIVERSITAIRE (DOUBLE DIPLOMATION) DEI et Licence

Depuis la rentrée universitaire 2022/2023, les IFMS d'Albi sont rentrés dans une **expérimentation universitaire**

Depuis l'Arrêté du 26 avril 2022 modifiant l'arrêté du 9 Septembre 2021, portant autorisation d'expérimentation, les étudiants en soins infirmiers qui se sont inscrits aux IFMS d'Albi, comme au PREFMS de Toulouse et son antenne de Saint Gaudens, en première année à compter de la rentrée 2022, vont se voir délivrer, conjointement au diplôme d'Etat d'infirmier, la licence "Sciences pour la santé - Parcours Sciences Infirmières" à partir de 2025.

QU'EST-CE QUE ÇA CHANGE ?

L'Université Paul Sabatier s'est inscrit dans une démarche innovante de création d'un double cursus, ce qui permet à nos étudiants l'obtention de deux diplômes nationaux en même temps:

Licence Mention Sciences pour la Santé

Diplôme d'État d'Infirmier

Ce projet est porté en partenariat avec le CHU de Toulouse, la Région Occitanie et l'ARS.

La Licence est un diplôme national de l'enseignement supérieur, associé à l'autorisation d'exercice du Jury DEI par la DREETS.

La Licences Sciences pour la Santé regroupe **7 parcours paramédicaux** :

- ▶ **AUDIOPROTHESE**
- ▶ **ERGOTHÉRAPIE**
- ▶ **MANIPULATEUR EN ÉLECTRORADIOLOGIE MÉDICALE**
- ▶ **PEDICURE-PODOLOGUE**
- ▶ **PSYCHOMOTRICITÉ**
- ▶ **ORTHOPTIE**
- ▶ **SCIENCES INFIRMIÈRES**

LES PASSERELLES

A l'issue de la 1ère année, quelques étudiantes et étudiants auront la possibilité de bénéficier d'une passerelle (réorientation) vers un autre parcours de la licence et d'entrer directement en 2ème année de la formation choisie.

Les conditions pour présenter une demande sont les suivantes :

- ✓ Avoir validé l'année en 1ère session d'examen
- ✓ Obtenir une moyenne générale annuelle $\geq 15/20$
- ✓ Avoir validé les stages

Une lettre de motivation argumentée sera à joindre à toute demande de réorientation.

Si les avis des équipes pédagogiques de départ et d'accueil et la commission passerelle sont favorables, une mise à niveau sera obligatoirement suivie avant la rentrée en 2ème année selon le programme et les conditions établies par le parcours d'accueil, en prenant en compte les UE déjà validées dans la formation initialement choisie. Un contrat pédagogique sera signé avec l'étudiant(e). Les demandes doivent être faites au maximum 15 jours avant le jury de session 1 du second semestre de L1.

Les enseignements de la Licence Sciences pour la Santé, parcours Sciences Infirmières sont organisés sous forme d'unité d'enseignement (UE) avec des UE Communes (UEC), des UE Communes partielles (UECP) et des UE Métiers (UEM) dont les stages.

4165 heures d'enseignements

2100 heures d'enseignements théoriques

UEC (389h)

UECP (243h)

UEM (793h)

ACCOMPAGNEMENT A LA PROFESSIONNALISATION (300h)

EXAMENS ET RÉVISIONS (375h)

2065 heures de stages

RYTHME
COURS

Enseignements universitaires en visio (UEC + UECP)

L1 et L2

L3

3j

2j

UEM

2j

3j

AUX IFMS
D'ALBI

UEC

Ce sont des Unités d'Enseignements Communes à l'ensemble des 7 parcours paramédicaux

- Sciences médicales (bases)
- Sciences humaines (bases)
- Outils et Méthodes (Anglais, Pix)

UECP

Ce sont des Unités d'Enseignements Communes Partielles (selon parcours)

Sciences médicales approfondies :

- Anatomie
- Physiologie
- Pathologies
- Pharmacologie

UEM

Ce sont des Unités d'Enseignements Métiers

- Sciences infirmières
- Travaux dirigés et ateliers pratiques
- Stages
- Unités d'intégration

DURÉE DE LA FORMATION

La durée de la formation est de **3 ans** soit 6 semestres.

La formation théorique est dispensée sous forme de cours magistraux, d'enseignements dirigés, de travaux pratiques et de temps de révision.

1ère année

axée connaissances socles avec périodes de stages pour se professionnaliser

2ème année

axée physiopathologie avec périodes de stages pour se professionnaliser

3ème année

axée professionnalisation avec périodes de stages pour se professionnaliser

Cette organisation permet de renforcer les échanges entre les formations, la mise en place d'enseignements en commun et l'accès à la formation par la recherche, participant d'une culture paramédicale commune.

Elles couvrent 6 champs :

- Sciences humaines, sociales et droit
- Sciences biologiques et médicales
- Sciences et techniques infirmières, fondements et méthode
- Sciences et techniques infirmières, interventions
- Intégration des savoirs et posture professionnelle infirmière
- Méthodes de travail

TYPES DE STAGE PRÉVUS

- Soins de courte durée
- Soins en santé mentale et en psychiatrie
- Soins de longue durée et soins de suite et de réadaptation
- Soins individuels ou collectifs sur les lieux de vie

La formation clinique exige votre mobilité sur le TARN et les départements limitrophes.

ERASMUS et MOBILITÉ INTERNATIONALE



Les étudiants de 3ème année ont la possibilité de partir à l'étranger sur leur stage pré-professionnel

FINALITÉS DE LA FORMATION

L'étudiant est amené à devenir un praticien autonome, responsable et réflexif, c'est-à-dire un professionnel capable d'analyser toute situation de santé, de prendre des décisions dans la limite de son rôle et de mener des interventions seules et en équipe pluri professionnelle.



L'étudiant développe des ressources en savoirs théoriques et méthodologiques, en habiletés gestuelles et en capacités relationnelles. Il établit son portefeuille de connaissances, de compétences et prépare son projet professionnel.

L'étudiant apprend à reconnaître ses émotions et à les utiliser avec la distance professionnelle qui s'impose. Il se projette dans un avenir professionnel avec confiance et assurance, tout en maintenant sa capacité critique et de questionnement.

L'étudiant développe une éthique professionnelle lui permettant de prendre des décisions éclairées et d'agir avec autonomie et responsabilité dans le champ de sa fonction.

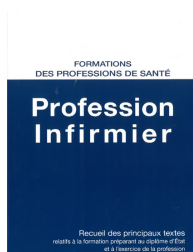
Exercés au raisonnement clinique et à la réflexion critique, les professionnels formés sont compétents, capables d'intégrer plus rapidement de nouveaux savoirs et savent s'adapter à des situations variées.

La formation est structurée autour de l'étude de situations donnant aux étudiants l'occasion de travailler trois paliers d'apprentissage : comprendre, agir, transférer.

Elle est organisée pour mettre en relation les connaissances à acquérir et le développement des compétences requises.

Les contenus de formation tiennent compte de l'évolution des savoirs et de la science. Ils sont actualisés en fonction de l'état des connaissances.

Ils font une place à l'enseignement des sciences et des techniques infirmières.



Le référentiel de formation des infirmiers a pour objet de professionnaliser le parcours de l'étudiant, lequel construit progressivement les éléments de sa compétence à travers l'acquisition de savoirs et savoir-faire, attitudes et comportements.

Il est articulé autour des l'acquisition des 10 compétences requises pour l'exercice des différentes activités du métier d'infirmier.

Il met en place une alternance entre l'acquisition de connaissances et de savoir-faire reliés à des situations de soins, et, en s'appuyant sur la maîtrise des concepts, la pratique régulière de l'analyse de situations professionnelles.

ÉTUDIANT ÉTRANGER

Avant d'être admis

Campus France

Il vous accompagne dans vos démarches pour étudier en France.

<https://www.campusfrance.org/fr>

Centre ENIC-NARIC

Rattaché à France Éducation international depuis 2004, le centre ENIC-NARIC France est le centre d'information français sur la reconnaissance académique des diplômes étrangers. Il contribue à promouvoir la mobilité internationale en facilitant la lecture des parcours académiques.

<https://www.france-education-international.fr/expertises/enic-naric?langue=fr>

Après être admis

Lorsque vous avez un diplôme étranger il faut obligatoirement nous fournir le DELF B2.

Les droits d'inscriptions ne sont pas du même montant que ceux des étudiants Français ou faisant parti de l'Union Européenne.

Vous pouvez consulter le montant sur le site de Campus France :

<https://www.campusfrance.org/fr/cout-etudes-superieures-france-frais-inscription>

Pour suivre la formation vous devez être titulaire d'un titre de séjour en cours de validité.

DISPOSITIF D'AIDE A LA RÉUSSITE

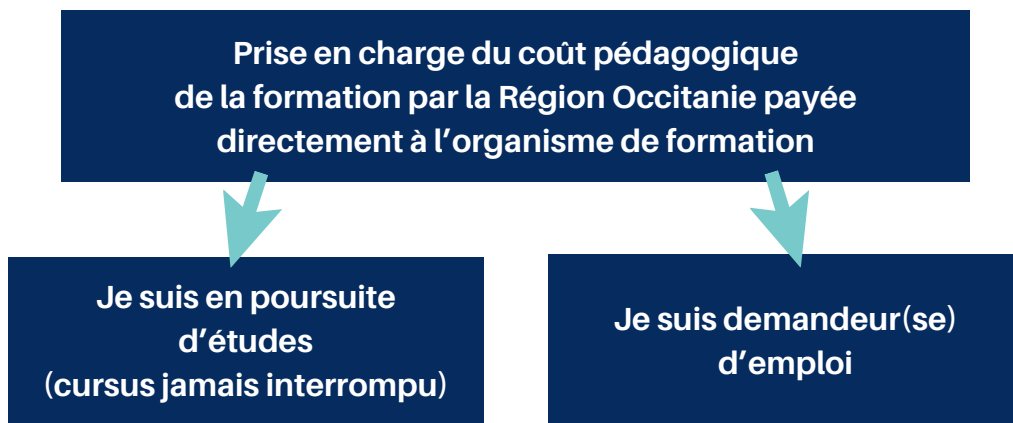
Il s'agit d'un dispositif d'accompagnement personnalisé dont le but est de contribuer à la réussite de l'étudiant dans son parcours de formation.

Les IFMS d'Albi s'engagent auprès des étudiants, de la phase d'information à l'orientation, à assurer un accompagnement personnalisé vers la réussite dès l'entrée en formation.

COÛT DE LA FORMATION

Frais pédagogiques

9100€ par année de formation soit 27 300€ les 3 années.



Si je suis en activité professionnelle, je me rapproche de mon employeur ou d'un OPCO (opérateur de compétences) pour le financement de ma formation.

Les IFMS d'Albi possède un Centre de Formation d'Apprentis. Il est donc possible de faire la formation en alternance dès la 1ère année de formation après avoir passé la sélection.

DÉPENSES A PRÉVOIR LORS DE MON INSCRIPTION

Les droits d'inscription

Montant : 170€ (pour l'année universitaire 2023-2024)

Règlement à effectuer auprès de mon organisme de formation

Si je suis bénéficiaire d'une bourse de la Région je peux faire une demande d'exonération



La Contribution à la Vie Etudiante sur le Campus (CVEC)

Montant : 100€ (pour l'année universitaire 2023-2024)

Chaque étudiant inscrit en formation initiale dans un établissement d'enseignement supérieur doit obligatoirement obtenir, préalablement à son inscription, son attestation d'acquiescement de la Contribution de vie étudiante et de campus (CVEC), par paiement ou exonération.

Les bénéficiaires de bourses peuvent obtenir un remboursement en sollicitant la procédure mise en place par l'État.

Les informations sur le règlement et l'exonération sont disponible sur le site :

<https://cvec.etudiant.gouv.fr/>

BOURSES D'ÉTUDES SANITAIRES ET SOCIALES

Les étudiants ont la possibilité de faire une demande de bourses d'études sanitaires et sociales. Celle-ci est attribuée par la Région Occitanie sous réserve de remplir certaines conditions.

QUI PEUT Y PRÉTENDRE ?

Les bourses d'études sanitaires et sociales sont attribuées aux apprenant.e.s inscrit.e.s en formations paramédicales, de sages-femmes, en maïeutique ou en travail social dans un centre de formation agréé par la Région Occitanie et dont le niveau de ressources personnelles et/ou familiales est reconnu insuffisant au regard de leurs charges, sous réserve de remplir certaines conditions.

QUELLES SONT LES CONDITIONS GÉNÉRALES D'ATTRIBUTION ?

- 1 Être de nationalité française ou ressortissant.e d'un pays de l'Union Européenne ou étranger.ère en situation régulière en France depuis le 1er janvier de l'année de début du cycle de formation.
- 2 Justifier d'un montant de revenus et de points de charge appréciés conformément aux modalités fixées à l'article 5 du règlement régional (consultable sur le site de la Région).
- 3 Être assidu.e. Le paiement de la bourse d'études est soumis aux obligations d'assiduité aux cours et de présence aux examens.
- 4 Avoir déposé dans les délais fixés une demande de bourse. Le dépôt d'une demande comporte deux phases indissociables l'une de l'autre :
 - la saisie en ligne sur le site régional dédié à ce dispositif,
 - le dépôt des pièces justificatives.

LA BOURSE EST-ELLE CUMULABLE AVEC UN AUTRE FINANCEMENT PUBLIC ?

La bourse n'est pas cumulable avec un autre financement public constituant une aide à la formation : CPF (Compte Personnel de Formation), AREF (Allocation d'aide au Retour à l'Emploi Formation), RFF (Rémunération de Fin de Formation), Transitions Pro Occitanie, bourse d'un autre Ministère (Éducation, Recherche, Agriculture...).

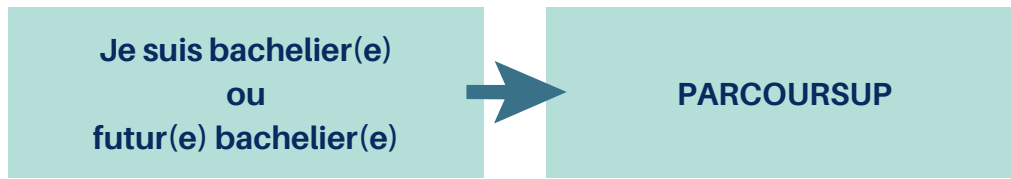
 d'infos

Vous trouverez toutes les informations sur ce lien :

<https://www.laregion.fr/bourses-etudes-sanitaires-sociales>

MODALITÉS D'ADMISSION EN IFSI

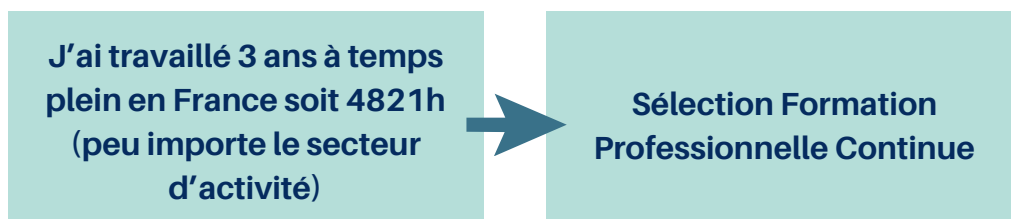
Vous trouvez le calendrier des inscriptions pour la rentrée de septembre 2024 à partir de mi-décembre sur notre site internet. (www.ifmsalbi.fr)



Procédure d'inscription obligatoire via la plateforme PARCOURSUP possible depuis ce lien :

<https://www.parcoursup.fr/>

(Pour les candidats en classe de terminale, la validation de l'admission est subordonnée à l'obtention du baccalauréat)



Sélection ouverte pour les candidats justifiant d'une durée minimum de trois ans de cotisation à un régime de protection sociale à la date d'inscription aux épreuves de sélection.

Le coût de l'inscription aux épreuves est de 100 € (sous réserve de modification)

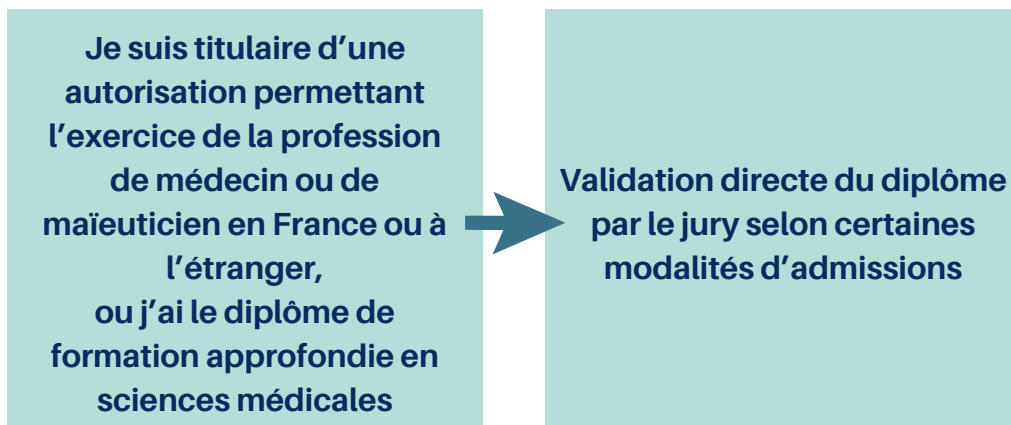
Procédure d'inscription obligatoire en ligne via notre site internet.

Dossier d'inscription à télécharger sur le site internet des IFMS d'Albi : www.ifmsalbi.fr

Le dossier est à nous retourner pendant les périodes d'inscriptions.

Épreuves de sélection :

- Français (Questions-Réponses) **30 min**
- Mathématiques (Calculs simples) **30 min**
- Oral (Entretien de motivation sur le projet professionnel)



Le coût de l'inscription administrative est de 100 € (sous réserve de modification)

Dossier d'inscription à télécharger sur le site internet des IFMS d'Albi : www.ifmsalbi.fr

Le dossier est à nous retourner pendant les périodes d'inscriptions, suivi d'un rendez-vous avec la direction.

OBLIGATIONS VACCINALES

Afin de pouvoir suivre la formation, les étudiants devront obligatoirement avoir un calendrier vaccinal à jour et compatible avec la mise en stage en milieu hospitalier contre :

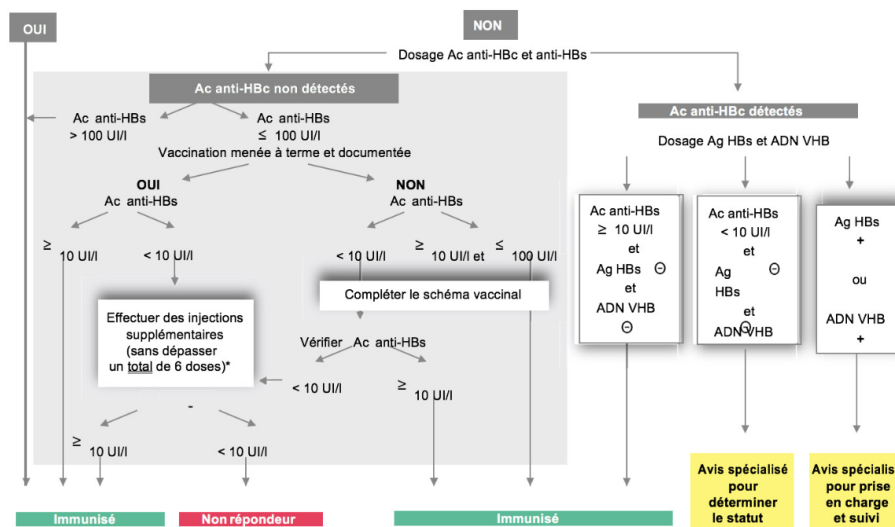
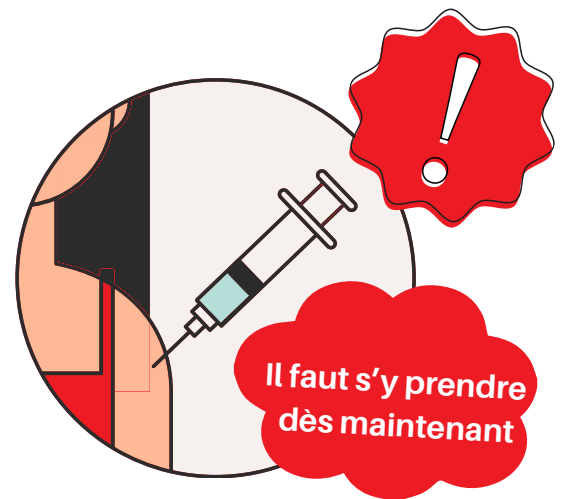
- ▶ L'Hépatite B
- ▶ La diphtérie - Le tétanos - La poliomyélite

Hépatite B

Pour les adultes, la vaccination est réalisée suivant :

- Soit le **schéma classique** à trois doses à 0, 1, et 6 mois (avec HBVAXPro 10 et ENGERIX B20 μg). Un intervalle d'au moins 5 mois devra être respecté entre la deuxième et la troisième injection.
- Soit le **schéma accéléré**. Dans certains cas particuliers chez l'adulte, où l'obtention très rapide d'une protection vaccinale est souhaitable, et conformément à l'AMM du vaccin ENGERIX® B20 μg , un schéma accéléré peut être proposé. Il comporte l'administration en primo-vaccination de 3 doses en 21 jours (J0, J7, J21), suivies d'un rappel 12 mois après, indispensable pour assurer une protection au long cours.

Si un contrôle d'anticorps anti-HBs post-immunisation est jugé nécessaire du fait d'un risque élevé d'exposition, celui-ci devra être effectué 4 à 8 semaines après l'administration de la dose de rappel à 12 mois.



* Sauf cas particulier voir 4^e de l'annexe 2 de l'arrêté Légende : Ac : anticorps ; Ag : antigène ; VHB : virus de l'hépatite B

La diphtérie - Le tétanos - La poliomyélite

Vaccination avec un vaccin combiné comportant la valence D : une dose à l'âge de 2 mois (8 semaines) et à 4 mois suivies d'une dose de rappel à 11 mois.

Rappels ultérieurs :

- à 6 ans : une dose de vaccin DTCaPolio ;
- entre 11 et 13 ans : une dose de vaccin dTcaPolio12 ;
- à 25 ans : une dose de dTcaPolio, ou, si la personne a reçu une dose de vaccin coquelucheux depuis moins de 5 ans, une dose de dTPolio ;
- à 45 ans : une dose de dTPolio ;
- à 65 ans : une dose de dTPolio ;
- à 75 ans, 85 ans, etc. (intervalle de dix ans au-delà de 65 ans) : une dose de dTPolio.

VIE ÉTUDIANTE

LA VILLE D'ALBI

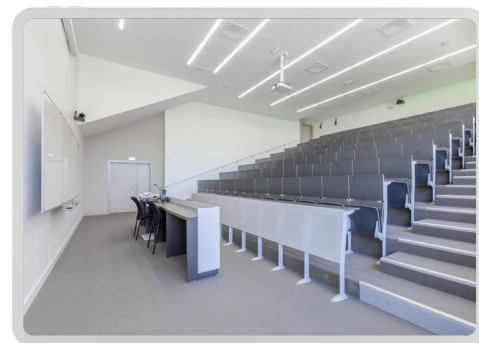
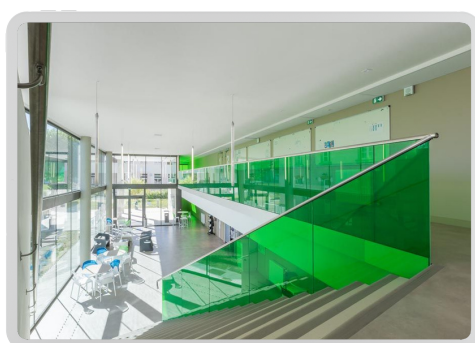


Albi est une ville du Sud-Ouest de la France, située à moins d'une heure de Toulouse, classée en juillet 2010 au Patrimoine mondial de l'Humanité.

LES IFMS D'ALBI



Les IFMS regroupent l'IFSI, l'IFAS et le CFA sur le site du Campus CHAMPOLLION où se trouvent une bibliothèque Universitaire et un restaurant Universitaire.



SE DÉPLACER



5 minutes à pied de la gare Albi-ville



15 minutes à pied du centre-ville



5 minutes en vélo du centre-ville



1 arrêt de bus devant l'université Champollion

La ville d'Albi est couverte par le réseau de bus LibéA

11 lignes régulières urbaines

17 lignes périurbaines

3 navette électriques gratuites en centre-ville



SPORT

Élue ville la plus sportive de France en 2012 par le journal l'Equipe en partenariat avec le Comité national olympique France et le ministère des Sports, la ville d'Albi, riche en équipements, permet aux habitants et visiteurs de pratiquer la discipline de leur choix.

SE DIVERTIR

Albi est une ville dynamique où vous pourrez profiter tout au long de l'année de spectacles, expositions, visites guidées, concerts, festival, vide-greniers, brocantes. Patrimoine et Culture sont les marqueurs identitaires d'Albi. Le binôme culture-patrimoine est un élément très fort de l'histoire albigeoise, de sa cohésion sociale et de son attractivité.

3
CINÉMAS



Situés en cœur de ville, présentent l'actualité du 7e art : le multiplexe des Cordeliers CGR, et la Salle Arcé, anciennement nommé l'Athantor, le CGR Lapérouse.

Vous retrouverez 7 musées : le musée Toulouse-Lautrec, le musée Lapérouse, le musée de la mode, le musée d'art sacré, le musée Benjamin Pailhas, le musée du Vieil Alby, le musée Cordoba.

7
MUSÉES



5

LIEUX
CULTURELS



Vous retrouverez 5 lieux culturels : le Scenith, le théâtre municipal des Lices, le Carré Public, le grand Théâtre des Cordeliers, l'Hôtel Rochegude.

SE RESTAURER



De nombreux bars et restaurants font la richesse gastronomique de la ville d'Albi. Vous pourrez y découvrir les spécialités culinaires du Tarn. Sur le campus Champollion se trouve le Resto'U et une cafétéria.

+ d'infos

Retrouver toutes les actualités sur le site internet de la mairie d'Albi : <https://www.mairie-albi.fr/fr>

NOUS CONTACTER

ACCUEIL

✉ secretariat@ifmsalbi.fr

☎ 05 67 87 45 08

SCOLARITÉ INFIRMIÈRE

Nathalie ROCHETTE

✉ nathalie.rochette@ifmsalbi.fr

☎ 05 67 87 45 12

PLAN

ADRESSE

6 impasse François Verdier
81000 ALBI



www www.ifmsalbi.fr